L'ECHO DE VORGES

Bulletin d'Information Municipal

Numéro **64**

OCTOBRE 2017

LE MOT DU MAIRE

Début juillet, la commune de Bruyères-et-Montbérault, notre voisine, inaugurait la sculpture d'un loup, son emblème, érigée au centre du rond-point nord (cf. l'article de Francis Szykowski sur les loups de Bruyères, page 12).

Certes, pour nous, Vorgiens, cet événement peut paraître anodin, voire curieux. De mon point de vue, cet acte n'est pas aussi banal qu'il y paraît, et ce pour plusieurs raisons :

— Sous le règne de Louis VI le Gros, quelques Vorgiens, à une moindre mesure que les Bruyérois, ont contribué à forger cette histoire, au même titre que les habitants de Chéret et de Saint-Pierre-de-Valbon, ces trois villages avec Bruyères formant une seule commune au terme d'une charte édictée par ledit roi.

— Événement plus récent, nos deux communes viennent d'être reliées par nos réseaux d'eau potable. Pour différentes raisons (cf. article sur les travaux), mais la plus importante est très certainement celle évoquée au titre de la notion de territoire.

— De plus, les communes du regroupement scolaire de Laval, Nouvion-le-Vineux, Presles-et-Thierny et Vorges ont entamé une réflexion sur une nouvelle organisation de nos écoles avec Bruyères-et-Montbérault.

Nous n'avons pas encore reconstitué la « commune » des XI^e^ et XII^e^ siècles, mais ces événements ne seraient-ils pas les prémices de la nouvelle commune de demain ? Seul l'avenir nous le dira !

Par contre, la volonté de l'État, plus ou moins déclarée :

— de contraindre les communes à faire des économies, avec la loi Notre et ses transferts de compétences obligatoires, la baisse des dotations, la réforme de la taxe d'habitation, la suppression des emplois aidés… ;

— de considérer les intercommunalités comme seuls centres de décision ;

… poussera irrémédiablement nos communes à travailler ensemble, à bâtir des projets communs, voire à aller plus loin dans nos organisations, tout en ayant comme seul objectif de répondre aux besoins des habitants.

À chaque fois que nous passerons devant le loup érigé au rond-point de Bruyères, nous pourrons avoir une pensée pour la bravoure de nos ancêtres.

L'histoire ne serait-elle pas un éternel recommencement ? Sait-on jamais…

Le maire,
Christian NOËL.

SOMMAIRE

Édito 1
Conseil municipal – Communiqué de l'UDAF 2
Les travaux 3
La vie au village – Le 14 Juillet 5
Communiqué du père Noël—Beaujolais nouveau
Podium à céder – Opération Brioches 6
Les enfants de l'école 7
Connaissez-vous votre bibliothèque ? 8
La Marche des élus 9
Deux concerts pour un été 10
Le Médecin malgré lui, de Molière 11
Les loups de Bruyères 12
La retraite pour M. Alain Génard,
professeur des écoles 13
Calendrier – Arrivées et départs – État civil
Courrier des lecteurs – Information 20

CONSEIL MUNICIPAL

RÉSUMÉ DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2017

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Accepte** les propositions de financement pour la liaison du réseau d'adduction d'eau potable (A.E.P.) Vorges-Bruyères et l'achat de terrains chemin des Caves, auprès du Crédit agricole.
- **Retient** le devis des honoraires de l'étude d'A2 SPS dans le cadre du projet d'aménagement des toilettes de la salle des fêtes « accessibilité » :

  Étude de faisabilité complémentaire, comprenant :
  les plans, les chiffrages et l'estimatif : 890,00 € H.T.

  Permis de construire, comprenant :
  l'ensemble des plans, phase APS/APD, les notices, les documents réglementaires : 4 590,00 € H.T.
- **Donne son aval** à l'estimation de l'USEDA pour le dossier « extension de réseaux chemin de la Paix », la participation de la commune s'élevant à 38 706,64 € H.T.
- **Alloue** l'indemnité de conseil d'un montant de 298,19 € net à M. Chapalain, comptable du Trésor public.

SIDEN-SIAN :

- **Donne un avis favorable** à l'adhésion de nouvelles communes :
  Escautpont (Nord), Cuvillers (Nord), Ostricourt (Nord), Thumeries (Nord), Caullery (Nord), La Selve (Aisne) et La Malmaison (Aisne).
- **Donne un avis favorable** à la modification statutaire du SIDEN-SIAN en le dotant de la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations).

  Annule et remplace la délibération n° 2017-03.07.02. du 7 mars 2017.
- **Acquiesce** de facturer la redevance pour prélèvement sur la ressource en eau de l'agence de l'eau Seine-Normandie (AESN) aux usagers lors de fuites d'eau en domaine privé, tout en respectant la tarification en vigueur. Cette modification sera apportée au règlement de l'eau à l'article n° 12.
- **Autorise** M. le maire à signer la convention entre la Société protectrice des animaux (S.P.A.), à mandater la cotisation annuelle à raison de 1,13 € par habitant, soit environ 452 €.

Le maire,
Christian NOËL.

COMMUNIQUÉ DE L'UDAF

L'UDAF de l'Aisne (union départementale des associations familiales), depuis avril 2016 a été labellisé « Point conseil budget » (P.C.B.) par la direction générale de la Cohésion sociale (D.G.C.S.).

Ce Point conseil budget est un lieu ouvert à tous, qui propose des **conseils confidentiels, gratuits et personnalisés concernant la gestion budgétaire**, et il s'adresse à toutes les personnes qui souhaitent améliorer la gestion de leur budget, faire face à une situation financière difficile, ou anticiper un changement de situation familiale ou professionnelle ayant des conséquences sur leurs ressources ou leurs dépenses.

Il s'agit aussi de prévenir le surendettement, en apportant des solutions le plus tôt possible aux personnes en difficulté financière pour améliorer durablement leur situation budgétaire.

Tous les publics y sont reçus, y compris des personnes qui ont un emploi.

L'UDAF de l'Aisne vous reçoit sur rendez-vous du lundi au vendredi de 14 h 30 à 16 h 30.

Téléphone : 03 23 23 27 46.

LES TRAVAUX

Connexion des réseaux d'adduction d'eau potable de Vorges et Bruyères-et-Montbérault

En cette fin d'été, à la suite des travaux effectués rue de Bruyères, avec quelques perturbations de circulation (toutes nos excuses) les communes de Vorges et de Bruyères-et-Montbérault sont reliées par leurs réseaux d'adduction d'eau potable (A.E.P.).

L'idée a germé lors de l'étude des travaux d'enfouissement des réseaux et d'aménagement de la voirie prévus début 2018.

Deux idées ont présidé à la réalisation de ce projet :

— Réaménager l'entrée de Vorges en regroupant les différentes tranches de travaux.

— Sécuriser la distribution A.E.P. de nos villages, mais avec une perspective d'aménagement du territoire. En effet, le maillage des réseaux A.E.P. devrait ensuite relier le réseau de Presles-et-Thierny lors de la mise en place du réseau d'assainissement collectif.

Ainsi, nous avons un réseau d'excellente qualité :

— Un réseau restructuré à plus de 80 % en 2009.

— Un maillage avec les réseaux du syndicat du Chemin des Dames et celui de Bruyères-et-Montbérault.

Coût des travaux : 29 000 € H.T. (montant du marché pour la part de Vorges).

Financement :

Subvention de l'agence de l'eau Seine-Normandie (A.E.S.N.) : 40 %, en attente de décision.

Solde : prêt à moyen terme.

Jeux chemins de la Christopherie et de la Glaux

Un ensemble de jeux pour enfants devait être installé, cet été, chemin de la Christopherie. Les retards dans la livraison et la charge de travail de l'employé communal en ont retardé la pose.

La concrétisation de ce projet devrait intervenir prochainement.

Montant du marché : 6 434,00 € H.T. Subvention d'État (D.E.T.R.) : 50 %. Autofinancement : 50 %.

Restructuration des toilettes de la mairie

Les travaux ont démarré début septembre.

La toiture du préau a été refaite totalement. Le lot maçonnerie est terminé. Les lots isolation sont terminés et l'électricité est en cours de réalisation. Les lots carrelages et plomberie suivront.

Christian NOËL.

Au cimetière

L'oratoire situé à l'entrée du cimetière présentait une détérioration importante de la coiffe et du couronnement qui supportent la croix, ainsi qu'un déplacement d'une pierre du socle qui déstabilisait l'ensemble. Il était donc important de remédier à ce problème afin d'éviter tout risque d'accident.

L'entreprise Robert Pottier, de Morsain, spécialisée dans le travail de la pierre, a été chargée de réaliser les travaux de restauration : le couronnement a été remplacé par une couronne neuve et rejointoyé à la chaux naturelle, et la pierre qui avait bougé au pied de l'édifice a été déposée et repositionnée.

Nous leur avons demandé également de refixer la croix sur la stèle positionnée à l'emplacement de l'inhumation des restes de l'ancien cimetière, qui se trouvait autour de l'église : arasement de la coiffe et repose de la croix au moyen d'agrafes en inox pour ne pas abîmer la pierre.

Les deux croix ont été repeintes par notre employé communal, David Quéant, avant d'être posées par l'entreprise.

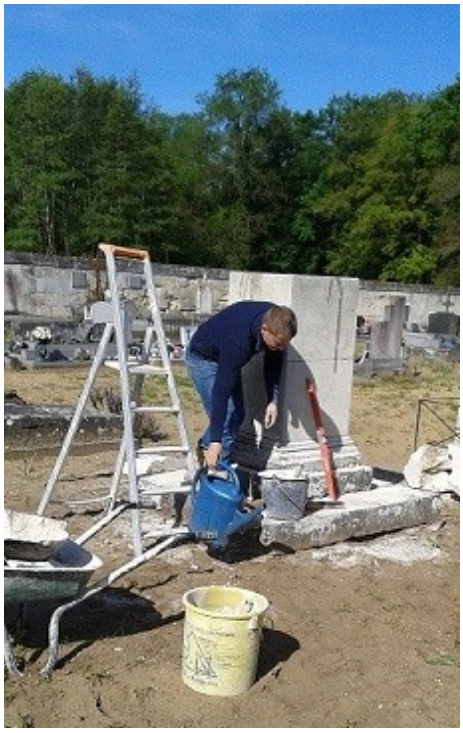

L'oratoire en travaux.

L'oratoire après travaux.

La stèle de l'ancien cimetière.

Le monument aux morts en travaux.

Le monument au morts

Les inscriptions n'étaient plus très lisibles, elles ont été repeintes par la même entreprise.

Coût total des travaux :

Cimetière et monument aux morts : 2 526 € H.T.

Nicole HARANT.

La vie au village

RAPPEL : emprise des végétaux sur le domaine public

Cette période d'automne est favorable à la taille des haies, à l'élagage des arbres et des arbustes.

Nous constatons que, çà et là, le défaut de taille et d'élagage crée une gêne pour la circulation des piétons, voire des véhicules.

Nous demandons-à chaque habitant concerné de réduire l'emprise des végétaux jusqu'en limite du domaine public, et ce dès que possible.

Dans quelque temps, nous ferons le tour du village et nous nous permettrons de laisser un mot de rappel dans la boîte aux lettres si nécessaire.

Merci de votre compréhension.

Le maire,
Christian NOËL.

Le 14 Juillet

Le 14 Juillet, à Vorges, c'est tout d'abord, en fin de matinée, le défilé et le dépôt de gerbe au monument aux morts, accompagnés par La Bruyèroise. Cette année, il nous manquait seulement la Patrouille de France ! Un rayon de soleil, et les Vorgiens se retrouvent ensuite pour partager le verre de l'amitié.

L'après-midi, Thierry Thorin a installé ses jeux picards sur la place de l'Église. Si le soleil reste timide, les participants, petits et grands, profitent joyeusement des différentes activités proposées ! Merci et bravo aux bonnes volontés qui permettent aux Vorgiens de passer ces moments agréables !

Olivier TAILLIART.

COMMUNIQUÉ DU PÈRE NOËL

Le père Noël prépare d'ores et déjà sa tournée des arbres de Noël et, dans ce but, demande aux parents dont les enfants ne sont pas déclarés en mairie de le faire rapidement de manière à ce qu'il n'y ait pas d'oubli lors de sa tournée 2017.

Pour mémoire :

Tranche d'âge : enfants nés à partir de 2007, jusqu'à la fin de leur 10e année

Le père Noël passera dans notre commune le dimanche 3 décembre 2017 à 15 h 30.

Philippe Maquin.

BEAUJOLAIS NOUVEAU

Comme tous les ans le « Beaujolais nouveau » arrivera le 3e jeudi de novembre, soit, cette année, le 16 novembre. Compte tenu de l'annulation de la soirée en 2016, faute de participants, nous avons pensé mettre en place une autre formule.

Cette année nous vous proposons de venir déguster la cuvée 2017 le jour même (16 novembre) entre 18 h 30 et 21 heures. Moyennant une participation symbolique de 2 euros vous pourrez goûter le beaujolais nouveau accompagné de quelques cochonnailles. Cela peut être un moment convivial à partager ensemble.

Nous vous rappellerons prochainement ce rendez-vous par le dépôt d'un tract dans votre boîte aux lettres.

Philippe Maquin.

PODIUM À CÉDER

Le podium communal est à céder. Ne répondant plus aux normes de sécurité inhérentes à ce type de matériel, il a été décidé, lors de la dernière séance du conseil municipal, de le céder au plus offrant.

Si vous êtes intéressé par ce matériel, visible sous le préau de la mairie, vous pouvez faire une offre de reprise auprès de la mairie.

Pour cela, indiquez sur une feuille de papier vos coordonnées (nom, prénom, adresse et téléphone) ainsi que la somme que vous proposez pour l'acquérir.

Insérez la feuille ainsi complétée dans une enveloppe fermée sur laquelle vous indiquerez uniquement « OFFRE PODIUM » sans autre signe de reconnaissance, et déposez-la à la mairie.

Le podium sera attribué à la personne ayant proposé l'offre la plus élevée.

Philippe Maquin.

OPÉRATION BRIOCHES

Les 6, 7 et 8 octobre, lors de cette manifestation de solidarité au profit des handicapés des Papillons blancs, 804,10 euros ont été collectés, pour un bénéfice net de 617,10 euros entièrement reversé à l'A.P.E.I.

Un grand merci aux généreux donateurs qui ont prouvé, une fois de plus, leur soutien aux grandes causes de notre société, permettant ainsi à l'association de voir de nouveaux projets se réaliser.

Ma plus profonde gratitude également à tous les bénévoles qui se sont investis dans ce service aux autres avec beaucoup de sérieux.

Ghislain Mouton.

Les enfants de l'école

(Photo Jean-Paul Daquin – 29/09/17)

Tymoté BARBIER, Bast DECROUY, Constantin DEJOIE, Lola DEMAY, Luna EMERY-DURAND, Benjamin FARINHA, Édouard FAYOT, Emmy GUERLET, Corentin MORET.

Victor BAUDET, Louis BERLEMONT, Tiago KUZBINSKI, Alice LAMALETIE, Stanis LOISEAU, Milan OGET.

Augustin PARMENTIER, Éléa RESENDE*, Violette TAILLIART, Jasmine VILAIN.

Professeur des écoles : **Sylvie TELLIER** – Aide maternelle : **Martine WATHIER**

* Absente.

L'école de Vorges et le livre

Michelle BERDAL, durant la matinée de chaque mardi, assure, bénévolement, la lecture d'une histoire aux enfants de l'école. Répartis en trois groupes, en fonction de leur âge, ils prennent place, tour à tour, dans l'espace qui leur est dévolu à la bibliothèque, pour écouter attentivement leur lectrice. Par cette action, Michelle contribue à donner aux enfants le « goût du livre ». À l'issue de la matinée, chaque enfant quitte l'école emportant un livre de son choix qu'il transporte dans un petit sac de toile confectionné par Michelle.

Jean-Paul DAQUIN.

Connaissez-vous votre bibliothèque ?

Vous retrouvez régulièrement dans la rubrique Bibliothèque (ci-après) de chaque numéro de *L'Écho de Vorges*, une sélection et une présentation de livres assurée par Anne-Marie Cerf. Mais connaissez-vous votre bibliothèque ?

Des centaines d'ouvrages répertoriés sont à votre disposition, dont certains assez remarquables tels ceux, arrivés dernièrement issus de la bibliothèque du docteur Ernest Ganault.

N'hésitez-pas à venir y consulter les rayonnages et, bien entendu, en famille.

Anne-Marie vous y accueille **le samedi de 10 heures à 11 h 30**. Accès par la cour de l'école, au premier étage.

Le présentoir des derniers ouvrages sélectionnés.

Le coin lecture des enfants.

Anne-Marie vous accueille et vous guide dans vos choix.

Des rayonnages bien garnis.

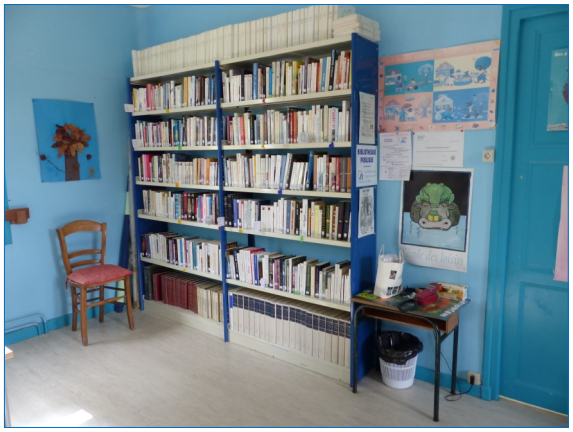

La dernière sélection d'Anne-Marie

♦ ***EMERGENCY 911*** **de David Jahn**

À Bulls Mouth, au Texas, si on compose le 911 on tombe sur le shérif. Ce jour-là, l'appel est une voix qui appelle au secours et c'est celle de Maggie, sa fille kidnappée il y a plusieurs années. La traque du ravisseur recommence.

♦ ***LA CONFRÉRIE DES MOINES VOLANTS*** **de Metin Arditi**

– 1937, année de purge en URSS où églises pillées et religieux tués sont légion, quelques moines décident de sauver et cacher le plus de trésors possible.

– 2000, au hasard d'un document trouvé au fond d'un meuble, un jeune homme part en quête de ces trésors, quête qui lui permettra aussi de retrouver ses origines.

♦ ***LA VALSE INACHEVÉE*** **de Catherine Clément**

Totalement différente du roman rose de la princesse, Sissi est une vie de femme dans cette période historique de Vienne et des Habsbourg.

Texte et photos : Jean-Paul Daquin.

La Marche des élus

Pour cette 10e édition de la Marche des élus, en ce samedi 9 octobre, ce n'est pas moins de 120 personnes qui ont répondu à l'invitation de nos conseillers départementaux, Thiery Delerot et Brigitte Turquin. Parmi elles, quelque 90 maires et conseillers municipaux et une trentaine de marcheurs, pour la plupart adhérents de l'ARPA, derrière leur président Jackie Duquesne.

Le groupe ayant à sa tête Thierry Delerot et les premiers magistrats organisateurs : Yves Brun et Roland Soyeux.

Les communes d'Athies-sous-Laon et de Samoussy, selon un bon principe établi, avaient été invitées à accueillir les marcheurs et à faire découvrir leur territoire, leur patrimoine et l'histoire leur étant attachée.

Halte au pied du chêne bicentenaire Saint-Martin.

Après l'habituel café d'accueil servi à Athies et la photo du groupe, les marcheurs mettaient les premiers pas sur un circuit balisé de 11 kilomètres privilégiant la forêt domaniale. À mi-parcours, une halte « café-viennoiseries » avait été préparée par l'équipe organisatrice de Samoussy.

Dans le même temps, les participants redoutant cette longue randonnée, sous la conduite de A. Ziegelmeyer, guide-conférencier, découvraient l'histoire et le patrimoine d'« Athies-les-Balais », célèbre surnom attribué à cette cité au début du xxe siècle rappelant une spécialité : la fabrication de balais de cour en branches de bouleau…

De retour au point de départ, la salle polyvalente d'Athies, les randonneurs étaient attendus pour l'apéritif et le déjeuner partagé sous le mode barbecue.

Un temps partagé de convivialité et de franche amitié entre élus et non-élus de sensibilités diverses durant lequel les échanges allèrent bon train sur les sujets et préoccupations d'actualité tels que la fin des contrats aidés ou encore les conséquences de l'application des règles du cumul des mandats pour la ville de Laon et la communauté d'agglomération.

Dans ses remerciements adressés aux organisateurs, Thierry Delerot annonçait qu'en 2018 la rando des élus du canton de Laon 2 serait, pour la 11e édition, accueillie par les communes de Lierval et de Colligis-Grandelain.

Textes et photos : Jean-Paul Daquin.

Deux concerts pour un été

Du lyrique à la variété

Depuis quelques années, Béatrice Gaucet nous propose, en clôture du stage de technique vocale qu'elle anime durant l'été, un concert de chant lyrique avec des stagiaires, pour certains fidélisés, que nous commençons à connaitre et dont nous suivons l'évolution, tout en découvrant de nouveaux talents.
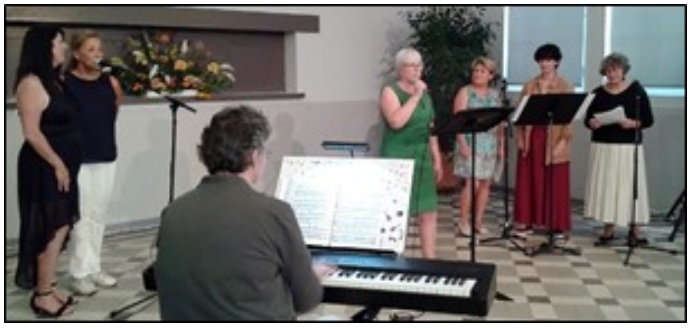
Mais cet été, « le coach » nous a fait découvrir une autre facette de ses compétences en s'attaquant à un registre que nous ne lui connaissions pas : la chanson de variété, le répertoire du jazz…

C'est ainsi qu'en cette fin d'après-midi du 25 juillet nous avons pu écouter et applaudir cinq jeunes femmes ayant suivi ce stage, venues se perfectionner sur les conseils professionnels de Béatrice Gaucet.

De Jacques Brel à Vianney et Adèle, en passant par Georges Gershwin, Pascal Obispo, Diane Dufresne, Sylvie Vartan, Freddy Mercury, elles ont interprété les plus grands succès devant un public conquis.

Nous retiendrons l'excellente prestation d'une des stagiaires dans le très beau *Somebody to love you* interprété avec l'apport musical de ses camarades et de l'animatrice.

En final, comme elle en a l'habitude, Béatrice Gaucet a interprété, entre autres, le magnifique *Memory* de Barbra Streisand.

De la variété au lyrique

À la suite de ce premier stage, Béatrice Gaucet enchaînait, à la mi-août, sur le second, consacré, comme depuis des années, au chant lyrique.

Au terme de ce second stage, un nouveau et très beau concert nous a été proposé, en cette soirée du 19 août, au cours duquel le public a pu apprécier le travail réalisé, le talent des élèves et la pédagogie de leur professeur.

Le public, comptant de nombreux habitués de ce concert estival et des mélomanes avertis, a qualifié cette cuvée lyrique 2017 d'un très bon niveau et le programme proposé, d'une très grande qualité.

Béatrice Gaucet.

« Et incarnatus est », extrait de la *Grande Messe en ut mineur* de Mozart, a été interprété par une voix magnifique et une technique vocale très travaillée.

Deux autres très belles voix accompagnées au piano ont assuré le duo de la *Chanson andalouse* de Puget.

Le baryton James Gowings, époux de Béatrice Gaucet, s'est joint à deux reprises aux stagiaires tout d'abord

pour l'interprétation du « Trio des vents » (*Cosi fan tutte*) de Mozart, puis avec deux autres stagiaires dans le nocturne *Più non si trovano* de Mozart.

L'animatrice du stage, nous a donné à écouter, avec ravissement, deux airs extraits de *La Courte Paille* de Poulenc, « La reine de cœur » et « Le carafon »…avant de se livrer avec l'une des stagiaires à un duo original, celui de *Roméo et Juliette* de Bellini, pour lequel Béatrice avait pris la place de Roméo : un résultat sublime et étonnant.

Pour le final, stagiaires, formateurs et accompagnateurs faisaient chœur pour attaquer un air célèbre de *La Vie parisienne* d'Offenbach en entraînant un public enthousiaste.

Que les participants à ces deux stages et à ces deux concerts, que leurs formateurs et accompagnateurs au piano soient vivement remerciés pour avoir enchanté nos oreilles durant cet été.

Nicole Harant et Jean-Paul Daquin.

Voir plus de photos sur notre site Internet : Vorges.fr.

Le Médecin malgré lui
de Molière

Ce samedi 7 octobre, sur invitation du Théâtre à Coulisse, s'est jouée dans la salle communale de Vorges la pièce *Le Médecin malgré lui* de Molière, par Les Passeurs de mots, atelier de théâtre amateur de Pass'à l'acte, compagnie de théâtre professionnelle spécialisée dans le théâtre de jeu masqué, le théâtre de clown et le théâtre de marionnettes.

Cet atelier de théâtre pluridisciplinaire ouvert à tous, toute l'année, est animé par Fabrice Ply, comédien, metteur en scène et pédagogue de la compagnie Pass'à l'acte, et a lieu tous les lundis de 19 heures à 21 heures dans la salle polyvalente de Crouy.

Accueil de Patrice Ply, metteur en scène.

Sganarelle et sa femme (Dimitri Roger et Laurie Pinchon).

Le Médecin malgré lui est né d'une proposition de Fabrice Ply qui a vu en cette pièce l'opportunité d'un travail complet d'atelier pour les participants en abordant la formation du clown, du jeu masqué, du non masqué et le jeu essentiel du comédien. Une année de travail passionné de tous a permis de mener à bien cette belle aventure.

Comme à Crouy, où la pièce fut jouée dimanche dernier, la salle des fêtes de Vorges était comble et enthousiaste. La pièce a remporté un vif succès.

Les spectateurs ont notamment apprécié l'univers visuel simple qui, par des jeux de lumière, met en valeur le dynamisme des comédiens ainsi que les costumes.

Les Passeurs de mots et la compagnie Pass'à l'acte sont prêts à renouveler l'expérience. D'autres dates sont en prévision…

Renseignements : passalacte@orange.fr – tél. : 06 87 07 19 51.

Laurie PINCHON.

Sganarelle au chevet de la fille de Géronte (Nathalie Coupin).

Molière à Vorges

Cette représentation, proposée par le Théâtre à Coulisse de Jean-Louis Levert et Sylvie Malin, nous était présentée par Fabrice Ply, dont il nous faut souligner l'excellente mise en scène.

Jean-Louis Levert est lui-même l'un des acteurs de cette comédie. En effet, il interprète avec talent le rôle de Géronte, le père de cette pauvre Lucinde qui souffre d'une étrange maladie. À ses côtés, Dimitri Roger joue un éblouissant Sganarelle, son épouse étant interprétée par Laurie Pinchon.

Toutes nos félicitations également à Nathalie Coupin et Laurent Decreaux pour leur prestation.

Molière à la salle des fêtes de Vorges est une grande première, et nous remercions Jean-Louis Levert et Sylvie Malin pour ce cadeau offert aux Vorgiens.

Nicole HARANT.

Sganarelle au chevet de la fille de Géronte (Dimitri Roger, Nathalie Coupin, Jean-Louis Levert).

Le final, les artistes masqués se découvrent.

Le public.

Les loups de Bruyères

Comme je l'ai précisé dans mon éditorial, la municipalité de Bruyères a inauguré, au rond-point de la déviation, son célèbre *Loup*.

Pour nombre de Vorgiens ayant reproduit *La Guerre des boutons* sur le mont Pigeon (évocation d'une certaine rivalité entre les jeunes de Vorges et ceux de Bruyères), les loups de Bruyères sont associés au surnom qu'attribuaient alors les Vorgiens, surnom qu'il serait difficile de statufier, les anciens comprendront !

Il faut saluer le travail de l'artiste : M. De Encarnacao, artisan ferronnier (*Fer'Bois*) à Coucy-lès-Eppes, et remercier Françis Szychowski, auteur de l'article et maire adjoint de Bruyères-et-Montbérault, qui nous a autorisés à le publier dans son intégralité.

Le maire,
Christian NOËL.

UN PEU D'HISTOIRE LOCALE

En 1130 Bruyères est récompensé pour sa fidélité au pouvoir royal par le roi Louis VI dit le Gros qui lui octroie une « charte de franchise » instituant Bruyères en « commune », auquel il joint les villages de Chéret, Vorges et Saint-Pierre-en-Valbon. Cette charte consacre l'émancipation politique et civile des habitants, leur permettant d'avoir une administration municipale composée d'hommes choisis par eux et parmi eux. Elle énonce déjà des principes juridiques de liberté individuelle, de transmission du patrimoine, du droit électoral, du droit d'usufruit, et de financement des collectivités locales.

Mais, en contrepartie, dès l'affranchissement de Bruyères, chaque citoyen est astreint à une double obligation : d'une part envers le roi en cas de guerre, en dehors des murs de la ville, et d'autre part envers la cité au service intérieur : faire le guet, maintenir le bon ordre et défendre la place en cas d'attaque. C'est cela qui fut à l'origine de la création de la milice communale vers la fin du xi^{e} siècle. Elle était composée de six compagnies, quatre pour Bruyères, et deux pour Vorges, Chéret et Valbon, et était entretenue aux frais de la commune. Ses officiers étaient élus par les miliciens à la majorité des voix.

LES LEUPS

C'est vers 1200 que la milice communale prit le nom de « LEUPS » (braves). Ils se montrèrent si redoutables aux ennemis de la commune que le nom de « loups » est resté aux habitants de la commune. D'après la tradition, ils avaient un caractère violent et indomptable et étaient craints des collecteurs de taxes.

LA BATAILLE DE BOUVINES

1214 : Le royaume de France était en péril. Une grande armée coalisée, composée d'au moins 100 000 hommes avec à sa tête Othon, l'empereur d'Allemagne, le comte de Flandre et le roi d'Angleterre Jean sans Terre allait envahir la France. Le roi Philippe Auguste fit appel à toutes les forces vives de la nation et parvint à réunir 50 000 hommes et c'est ainsi que le chevalier de Bruyères, Clarembaud III, seigneur du mont Parmaille, portant la bannière des Leups, partit au combat avec deux compagnies de vingt-six hommes. L'armée française rencontra l'ennemi près du pont de Bouvines (dans le département du Nord) le 27 juillet 1214.

La milice de Bruyères, placée à l'aile droite de l'armée avec celle de Laon, Soissons et Vailly sous les ordres de Robert de Châtillon, évêque de Laon, mit en déroute tout le corps ennemi.

Lors de cette glorieuse journée, six chevaliers de marque accompagnés de leurs vassaux et de leur suite furent faits prisonniers par les miliciens de Bruyères : Arnolphe de Gimbert, Philippe de Waire, Nicolas de Hurlud, Bernard de Hastener, Gérard de Randerard, et Scher de Moser.

Le royaume était sauvé.

C'est en souvenir de leur bravoure que la commune a rebaptisé l'ancienne « place de la Cure » en « place des Leups » en 1993.

Francis SZYCHOWSKI.

Sources **:** *Rousselle Deroquigny, 1857.*
Charles Charpentier, 1918.
Bernard Toupet, 1982.

La retraite pour M. Alain Génard, professeur des écoles

Voilà, c'est fini…
Une fin d'année scolaire particulière.

Ce fut le cas cette année à Laval, puisque M. Alain Génard, après vingt-sept années dans le cadre de notre regroupement scolaire, a fait valoir ses droits à la retraite.

Vingt-sept ans dans la même école, cette école de Laval à une seule classe (CM1, CM2) ! Ces classes rurales isolées que nos inspecteurs de l'Éducation nationale ont décidé de rayer de la carte scolaire. Et c'est bien dommage, car à Laval, il s'en est fait de belles… !

Beaucoup d'émotion au discours de M. le maire et ami, Gilbert Moncourtois, mais aussi dans celui de M. Génard quand il retraça sa carrière, ses rencontres avec ses différents collègues, les sorties, les spectacles entrepris avec les dizaines d'élèves qu'il a côtoyés, passionnés de théâtre et de beaux textes….

Le public de parents, d'anciens élèves devenus parents, et d'écoliers, était nombreux pour attester de ce travail de qualité mené durant presque trois décennies.

Monsieur Calzado, inspecteur de la circonscription, a d'ailleurs souligné, par la lecture d'extraits des différents rapports d'inspection, l'implication et la valeur pédagogique de notre maître.

Discours, souvenirs, remerciements, nostalgie, émotion, tous ces sentiments se sont ainsi succédé en cette fin d'après-midi ensoleillée.

Il était bien normal que tout ce monde se réunisse pour saluer et remercier une dernière fois M. l'instituteur…

« Pour atteindre la vérité, il faut perdre du temps et cesser de travailler. » (Montserrat Figueras.)

Géraldine Éliart.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

- **Vendredi 10, samedi 11 et dimanche 12 novembre :** exposition-conférence : « Deux hommes dans la Grande Guerre : Ernest Ganault et Achille Liénart », avec Michel Ballan et Marjorie Flizot.
- **Jeudi 16 novembre :** soirée Beaujolais nouveau.
- **Dimanche 26 novembre :** repas des aînés.
- **Mercredi 29 novembre :** concours de belote du Téléthon.
- **Samedi 2 et dimanche 3 décembre :** vente de roses au profit du Téléthon.
- **Dimanche 3 décembre :** arbre de Noël des enfants.
- **Samedi 9 décembre :** Téléthon.
- **Samedi 6 janvier :** cérémonie des vœux.

ARRIVÉES

Ludovic FAYOT, au numéro 7 avenue de Vincennes
Brigitte FAYOT, au numéro 1 place de l'Église
Baptiste REGO et Harmony LALLEMENT, au numéro 2 rue des Bordeaux
Arnaud GAUTHIER et Jessica DEGAND, au numéro 3 rue de Bruyères
Élyse QUATREVAUX, au numéro 19 rue du Docteur-Ernest-Ganault

DÉPARTS

Brigitte FAYOT, du numéro 7 avenue de Vincennes
Philippe et Manuella KUZBINSKI, du numéro 3 rue de Bruyères

DÉCÈS

Le 8 septembre : Gérard TREZEL qui résidait au 7 hameau des Carrières
Le 19 septembre : Louise LOIZE, qui résidait au 7 rue de Bruyères

Courrier des lecteurs

« À Vorges, il s'y passe toujours quelque chose… ! Et ce, sur tous les plans, sans oublier la culture... En outre, ce bulletin municipal d'informations témoigne régulièrement d'une réelle volonté de transparence de la gestion communale… Bel été à vous toutes et tous ! » Alain REUTER.

Une nouvelle entreprise à Vorges

Olivier MONROCHÉ, plombier-chauffagiste, a fixé le siège de son entreprise à son domicile, au numéro 2 de la rue du Mont.

ISSN 1634-7153
Directeur de la publication : **Christian NOËL** assisté de **Nicole HARANT**
Conception graphique : **Jean-Pierre MOUTEREAU**, sur une maquette originale de **Jean-Paul DAQUIN**
Ont contribué à ce numéro 64 : **Mmes et MM. les membres de la commission communication et les responsables d'animation**
Impression : Mairie de Vorges – Tirage : 250 exemplaires
16e année – Trimestriel – Numéro 64 – Octobre 2017
5 place de l'Église, 02860 Vorges – Tél. 03 23 24 74 85
Site Internet : www.vorges.fr – Courriel : mairie.vorges02@wanadoo